



## INPH - BIENVENUE AU SYNPPAR

Chères consœurs et chers confrères **Praticiens Hospitaliers à temps partiel**

Comme vous l'aviez sans doute remarqué, la représentation syndicale des **Praticiens Hospitaliers à temps partiel** était « légèrement » déficitaire ces derniers temps sans véritable syndicat destiné à défendre nos intérêts individuels et collectifs.



**SYNPPAR**

Les **Praticiens Hospitaliers à temps partiel** qui assurent une part importante de l'activité à l'hôpital public (5000 praticiens) représentent une force trop longtemps mise de côté.

Les avancées de notre statut ces derniers années qui ont été réelles n'en demeurent pas moins insuffisantes. Il reste anormal que le statut de **PH à temps partiel** ne soit pas aligné sur les PH temps plein et il existe toujours un décalage important au niveau de la rémunération, des congés, de la retraite et des possibilités de formation.

Nous, **PH à temps partiel**, dont les compétences sont reconnues de tous et qui effectuons une part toujours plus importante de l'activité hospitalière, ne sommes pas restés ou revenus à l'hôpital pour le salaire mais par goût du service public, de l'enseignement, de la recherche et du travail en équipe. Et pourtant, les gouvernements successifs, probablement par manque d'interlocuteurs, n'ont absolument pas pris en considération notre statut et notre activité, ou sinon comment expliquer que près de la moitié des postes de **PH à temps partiels** soit vacants ?

Alors que la représentation démocratique connaît depuis plusieurs années en France une véritable crise dont nul ne connaît l'issue future, et dans un environnement hospitalier ou l'administratif prend le pas de manière massive sur le médical, il apparaît indispensable que les corps intermédiaires dont les syndicats professionnels représentent la forme la plus efficace de dialogue et d'avancée sociale, reprennent vigueur et présence.

**C'est pour toutes ces raisons que nous avons décidé la création d'un nouveau syndicat représentatif des Praticiens Hospitaliers à temps partiels, le SYNPPAR, au sein de l'INPH.**

**Vous recevrez bientôt d'autres nouvelles de votre Syndicat via une newsletter bimestrielle.**

**Ensemble nous pourrons porter haut nos revendications et retrouverons respect et honneur dans l'exercice de notre formidable métier.**

**De toute notre Force**

**Dr. Alexandre ORGIBET et toute l'équipe du SYNPPAR**